



## Demande pour faire la nationalité

Par **DADO**, le **05/01/2015** à **09:29**

Bonjour

Ma mère a un titre de séjour 10 ans

Mon père et mes sœurs ont la nationalité française depuis 2008

Mes frères sont de Nationalité français depuis 2011

Moi j'ai entrée en France en 2011 avec visa court séjour (un mois)

J ai Marie depuis août 2013 avec Un tunisien de nationalité française

Maintenant j ai un visa longue séjour (visa un an)

Je peux faire un demande pour la nationalité ????????

Merci de me réponde

Par **aguesseau**, le **05/01/2015** à **17:33**

bjr,

il existe plusieurs conditions pour obtenir la nationalité française par mariage, en particulier il faut un délai de 4 années à compter de votre mariage ce qui n'est pas votre cas.

vous pouvez consulter ce lien:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2726.xhtml>

cdt